



**SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SYNDICATS
ET DES ORGANISMES COLLECTIFS DU QUÉBEC
(SEESOCQ)**

CP 3299 Laurentides BDP

Laurentides (Québec)

J5M1A1

Objet : Résolution d'appui aux travailleuses et travailleurs d'Amazon Québec

Considérant que la multinationale américaine Amazon a licenciée 1900 travailleuses-ses au Québec plutôt que de reconnaître un syndicat négociant de bonne foi ;

Considérant que les normes du travail exigent lorsque le nombre de travailleurs concernés par un licenciement collectif est de plus de 50, la création d'un comité d'aide au reclassement (CAR) pour les travailleurs affectés par le licenciement.

Considérant que ce comité a pour but de minimiser les impacts du licenciement en aidant les travailleurs-ses à réintégrer le marché du travail ou en facilitant pour ceux et celles qui le désirent un retour aux études.

Considérant que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale peut également offrir une contribution financière à l'employeur pour les coûts de fonctionnement du comité.

Considérant que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a permis à Amazon de se soustraire de ses obligations car l'entreprise a démontré qu'elle offrira des services équivalents ou supérieurs à ceux prévus dans le cadre d'un CAR

Considérant que les services de reclassement offerts par l'entreprise américaine en ressources humaines LHH ne répondent pas aux besoins des travailleurs-ses

Il est résolu que le SEESOCQ affirme son appui et sa solidarité avec les travailleurs et travailleuses affecté·es ; -

Il est de plus résolu que le SEESOCQ dénonce le peu de services en matière de reclassement que les travailleurs-ses reçoivent de la part de l'entreprise LHH, une entreprise américaine,

Il est aussi résolu que le SEESOCQ demande à la ministre de l'Emploi, Kateri Champagne Jourdain Kateri Champagne Jourdain d'assumer ses responsabilités et de s'assurer que les travailleurs-ses reçoivent dans les meilleurs délais des services de reclassement de qualité qui leurs permettront de réintégrer le marché du travail dans des conditions convenables.